



Syndicat Interco CFDT Pénitentiaire

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15. **Port** : 06.69.22.15.37.

Mail : cfdt@cfdtpenit.org

Site : www.cfdtpenit.org

Douai, le 13 Mars 2023,

Lettre ouverte

A Monsieur Eric DUPONT-MORETTI,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

Suite à votre annonce sur une évolution « historique » du statut des agents pénitentiaires à compter du 1^{er} Janvier 2024 dont nous prenons acte, la CFDT Pénitentiaire s'interroge légitimement et souhaite vous faire part de ses doutes.

« Le corps des surveillants pénitentiaires passera en catégorie B (de la fonction publique) et celui des officiers en catégorie A ». La CFDT Pénitentiaire, ne l'oublions pas !, revendique depuis 2010 ce passage en catégorie B pour l'ensemble du CEA et la catégorie A pour l'ensemble des officiers.

La CFDT pénitentiaire ne peut que s'en réjouir mais pour autant cette avancée ne doit pas se faire n'importe comment ? Nous attendons une réelle concertation sur le sujet.

Par ailleurs, la CFDT Pénitentiaire continuera de porter cette revendication de revalorisation de l'ensemble des corps.

Le compte n'y est pas pour nombre de personnels administratifs, techniques qui œuvrent chaque jour avec ferveur pour une institution qui ne les reconnaît pas (sans oublier les régisseurs (es), les moniteurs de sport et les personnels travaillant dans la formation, les contractuels(les) cédés(es) qui n'ont pas été revalorisés, etc)

Les incohérences de la réforme de la chaîne de commandement ont aussi débouché sur des iniquités de traitement en termes de carrière. Beaucoup d'officiers qui exercent des fonctions pourtant à responsabilités n'ont aucunement été valorisés.

Les jeunes officiers recrutés à BAC +3 ayant passé un concours difficile et réalisé une mobilité en exerçant des fonctions de commandement depuis plusieurs années, se sont vus rejoints massivement par leurs collègues gradés promus sur place en masse et dont ils étaient les supérieurs hier Mais en conservant une fiche de paie plus légère !

Il s'avère également qu'un certain nombre d'officiers qui devaient passer CSP (CE, ACE, CDD etc.) n'y ont trouvé aucun intérêt financièrement.

Certains se seraient même vus gratifiés d'une baisse d'indice !

Une réforme doit porter les personnels vers le haut, elle doit être valorisante pour tous les agents concernés et ne doit pas créer des disparités inacceptables.

Et pour ceux qui ont tiré profit de cette réforme et bien tant mieux ! Chacun essaie d'y trouver son compte même si au final tout le monde s'attache à constater qu'une réforme n'est bonne que si elle constitue une avancée pour l'ensemble des personnels ce qui est loin d'être le cas !

Gageons que la réforme à venir ne laissera pas autant d'amertume !

La CFDT Pénitentiaire souhaite aussi vous alerter sur la souffrance ressentie dans beaucoup de structures et pour cause

On parle de qualité de vie au travail (QVT) : la QVT est un **cadre** pour l'action qui permet de déterminer de façon collective et partagée des objets particuliers de travail et de **s'engager** sur des thématiques particulières comme, par exemple, **le management, le télétravail, la prévention des risques professionnels, la prévention des risques psychosociaux (RPS), la gestion de l'absentéisme, les actions favorisant le maintien dans l'emploi, la conduite d'un projet de réorganisation.**

Nous sommes de plus en plus alertés à la CFDT Pénitentiaire par des personnels en souffrance qui ne peuvent plus travailler sereinement au quotidien devant la violence du management pratiqué par quelques personnels de direction.

La CFDT Pénitentiaire a fait remonter le 06 Mars dernier lors d'une entrevue avec votre Directeur de Cabinet les difficultés rencontrées par bon nombre d'agents tous corps confondus avec leur hiérarchie.

Ces personnels ne sont pas une variable d'ajustement. Ces agents ont aussi besoin d'être soutenus et accompagnés dans leurs missions compliquées qui demandent une technicité de plus en plus accrue.

Le travail est l'affaire de tous (es) et ce n'est pas en pratiquant un management toxique et violent que les personnels pourront travailler efficacement ensemble et pour l'intérêt de l'institution.

Aujourd'hui, la CFDT Pénitentiaire n'écrit pas inutilement et se saisit urgemment de cette situation et de la remontée des agents de terrain que nous ne pouvons taire.

La CFDT Pénitentiaire vous demande de prendre la mesure du problème et de réagir rapidement face à l'urgence de la situation.

La CFDT pénitentiaire reste à votre disposition pour vous apporter des éléments d'informations.

La CFDT Pénitentiaire le répète : tous les personnels méritent une reconnaissance tant attendue tant sur le plan indemnitaire et statutaire que sur le plan humain ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Je vous remercie de l'attention portée à cette lettre ouverte et vous prie de recevoir, Monsieur Le Garde Des Sceaux, l'assurance de mon profond respect et de mon dévouement.

Pour Le syndicat Interco CFDT Pénitentiaire
E.FIEVEZ
Secrétaire Général

